RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

[redacted]

ATJ SAS

Société par Actions Simplifiée
Capital de 2.724.000 €
Siège Social : 2 rue du Pont de Garonne
47400 TONNEINS
RCS Agen 433 900 024

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 29 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 octobre, Monsieur Daniel DUCLOS, agissant en qualité de Président de la Société ATJ SAS, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour les formalités

PREMIERE DECISION
Transfert du siège social

En application de l'article 4 des statuts, le Président de la Société décide de transférer le siège social de la Société actuellement situé au 2 rue du Pont de Garonne – 47400 TONNEINS à la nouvelle adresse suivante avec effet à compter du 29 octobre 2024 :

9 rue Gay Lussac – 47400 TONNEINS

DEUXIEME DECISION
Modification corrélative des statuts

En conséquence de la première décision, le Président décide de supprimer le premier paragraphe de l'article 4 des statuts et de le remplacer par les dispositions suivantes :

« *Le siège social est fixé au 9 rue Gay Lussac – 47400 TONNEINS* »

TROISIEME DECISION
Pouvoirs pour formalités

Le Président donne tout pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal, pour accomplir toutes formalités de dépôt, d'enregistrement, de publicité et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.

Fait à Tonneins,
Le 29 octobre 2024
En deux exemplaires dont un pour le Greffe

[redacted]